



Dispositif Covoiturage Arc jurassien

Rendez-vous du CEREMA

COVOITURAGE : QUELLE STRATÉGIE POUR MASSIFIER LA PRATIQUE ?



Constat en 2010 :
40 000 frontaliers
98 % d'entre eux se déplacent en voiture
1 sur 10 fait du covoiturage
Moyenne de 60 km A/R soit
12500 km /an / pers



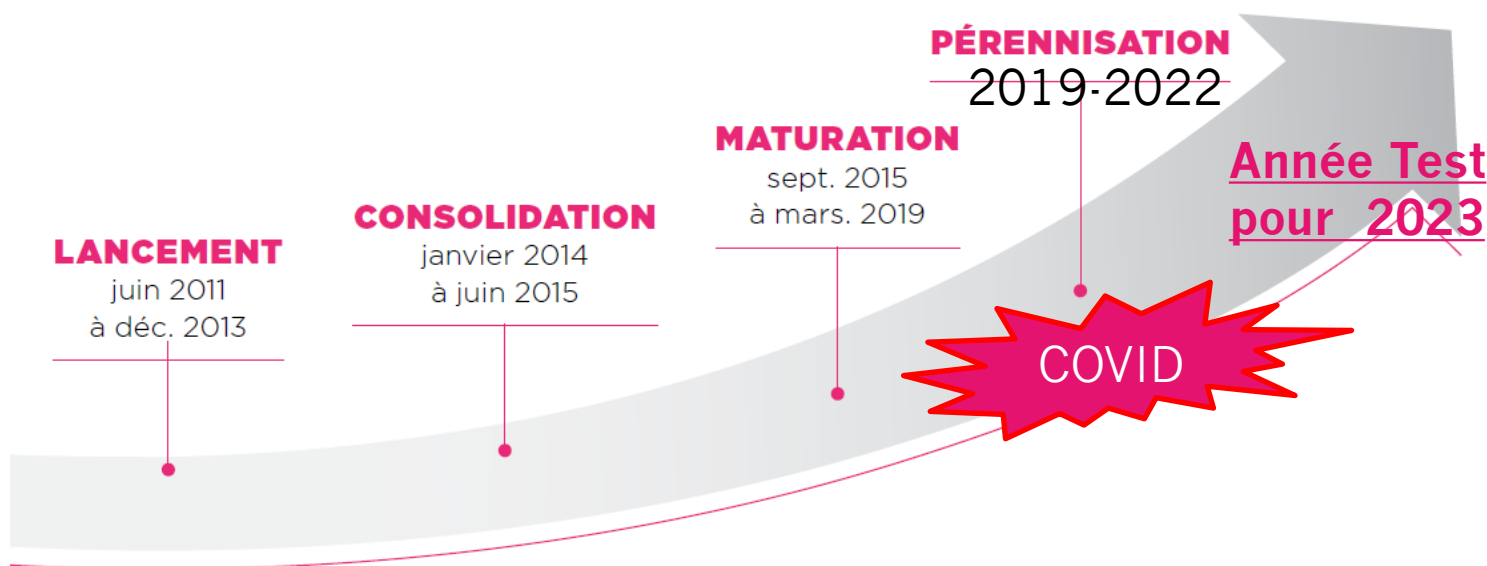
- Pbm de congestion aux points de passage
- Besoin de stationnements accru et contraintes liées
- Emissions polluants et GES
- Etc...



Réaction des pouvoirs publics et opportunité d'un programme INTERREG



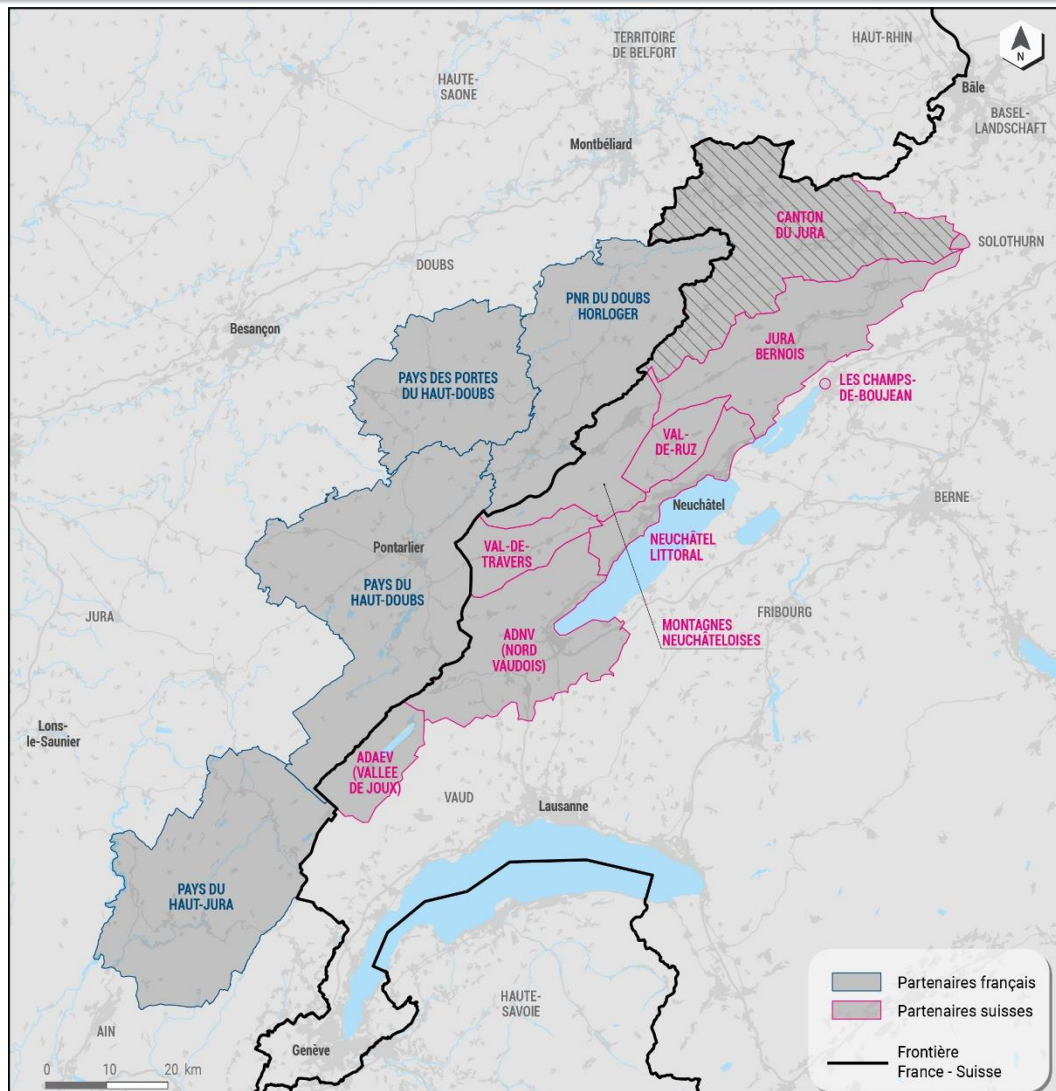
- » **Constat initial : forte croissance du trafic automobile et des nuisances associées**
 - » Pouvoirs publics français et suisses unissent leurs efforts pour mettre en œuvre des solutions adaptées à un territoire peu dense
 - » Déploiement d'une politique de promotion du covoiturage : perçu comme l'alternative la plus pertinente à l'autosolisme





ADN du dispositif depuis le début :

- Coopération entre territoires français et suisses à l'échelle d'un bassin de vie qui aboutit à un partenariat entre collectivités, associations de développement et entreprises.
 - Développer le covoiturage sur une démarche de proximité
 - Centrer l'action sur le motif domicile-travail
 - Mettre l'essentiel des efforts sur l'animation du dispositif dans les entreprises et sur la communication
 - Evaluation du dispositif à l'échéance d'un programme
- ➔ Réelle dynamique de projet avec des programmes qui ont permis de faire évoluer les outils, le territoire, les priorités.



Gouvernance partagée :

COPIL restreint = Pilotage du projet

arcjurassien.ch et Pnr du Doubs Horloger

Avec

AMO

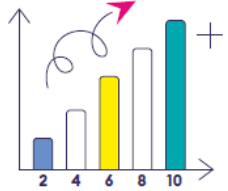
Prestataire « animation et communication »

+

COPIL avec tous les partenaires territoriaux



Principaux résultats de l'évaluation de 2018



Le covoiturage a **doublé** en 10 ans
Entre 2011 et 2022, dans l'Arc jurassien
franco-suisse.



Environ **25%** des **42'000**
collaborateurs covoiturent



Déjà **180** entreprises
partenaires

43 000 collaborateurs
potentiellement concernés

6800 covoitureurs gagnés

Les économies annuelles par covoitureur



6'500 km



2'300€ (pour un
covoitureur régulier)



1.1 tonne de CO₂

Coût d'acquisition d'un nouveau covoitureur = 350 € pour une économie moyenne annuelle évaluée à 2'270 € par covoitureur et par an

Facteurs de réussite :

- La **mobilisation des entreprises et le portage en interne** : la motivation et la sensibilité personnelle des correspondants covoiturage internes sont déterminants.
- Les **animations en entreprise** : les premiers bons résultats sont venus rapidement au sein même des entreprises. Le challenge annuel joue un rôle régulier de mobilisation et de rappel.
- Les **actions complémentaires impactantes** au sein des entreprises mises en place et qui sont attendus : adaptation des horaires, garantie de retour

Aires de covoiturage mises en place dès le premier programme



» Plus de 70 aires de covoiturage «formalisées» dans le cadre du projet

» Emplacements disponibles gratuitement (le plus souvent)

» A savoir 60% des frontaliers se rejoignent sur des aires de covoiturage





Outils de base :

- visuel et identité graphique
- site internet et compte LinkEdin
- plusieurs plaquettes de communication,
- kit de communication pour les entreprises,
- Le challenge annuel

Des vidéos, notamment une assez décalée pour promouvoir le covoiturage :

[Jean-Chri l'a fait ! \(Il a covoituré !\) - YouTube](#)

Des podcasts (8 épisodes)

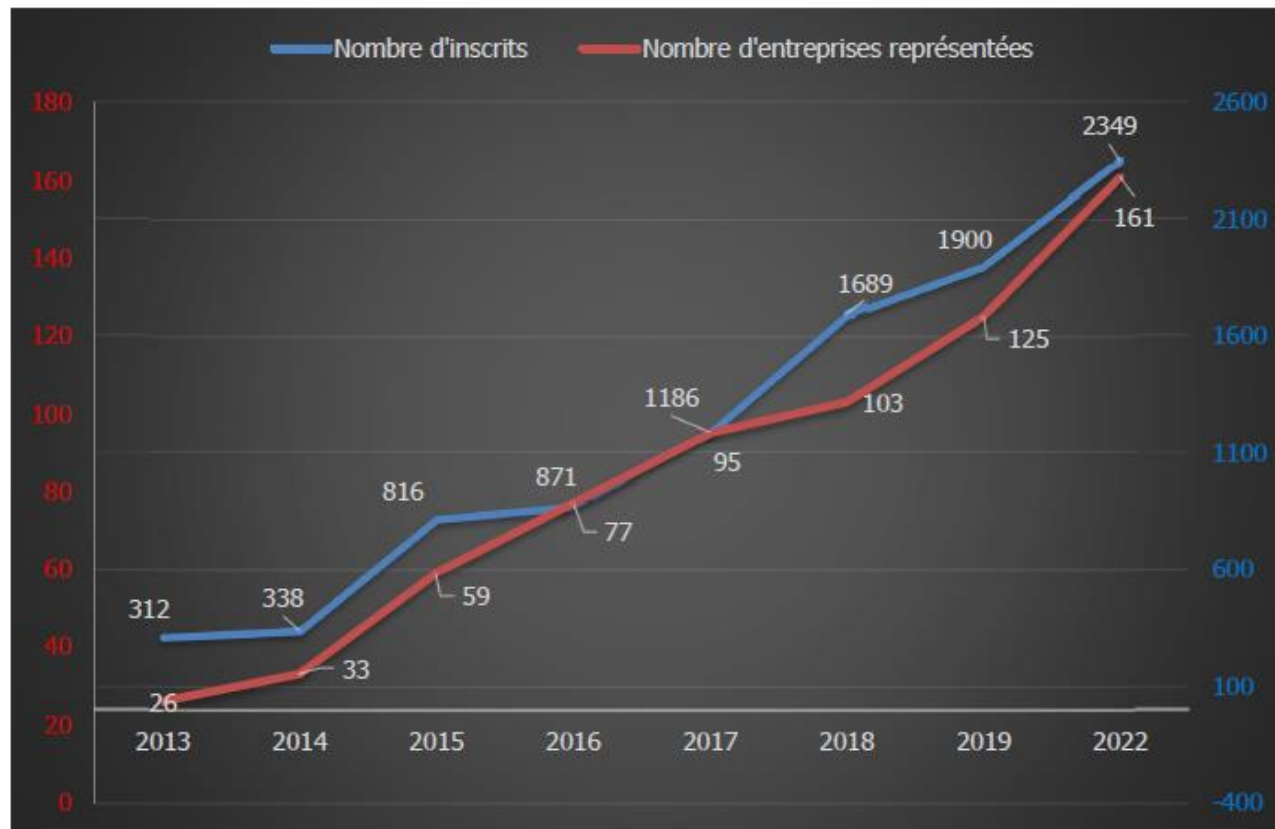
<https://www.youtube.com/channel/UChY43GmLWgBJcg675CDqseA>

Des COREMs

Webinaires

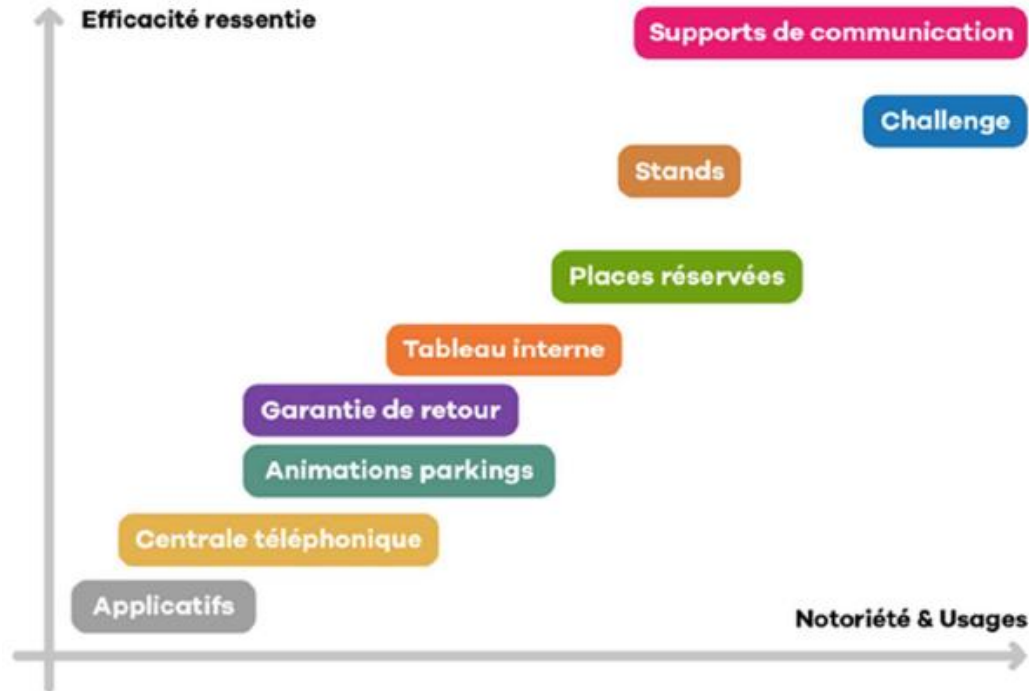


Un challenge annuel qui s'organise tous les ans depuis 2013 = évènement de l'année



➔ Evènement prisé par les entreprises et salariés avec une remise des prix à la clef pour les entreprises et les équipages.

Principaux résultats de l'évaluation de 2018



Efficacité ressentie par les promoteurs mobilité
des différentes actions mises en œuvre

- Tassement du covoiturage sur un niveau qui semble plafonner à 25% (rotation personnel, changements postes/horaires)
- Bons résultats obtenus sur les entreprises les plus motivées. Différence en fonction du secteur d'activité
- **GARDER UNE DYNAMIQUE ET UN NIVEAU D'INFORMATIONS**



Dispositif Post' 2022 : l'année 2023 pour tester une nouvelle mouture et remobiliser !



- » **Nombre de frontaliers toujours en hausse : 62 500 en 2022**
- » **Un intérêt fort des collectivités, des entreprises et des habitants de l'Arc jurassien**
 - » La mobilité transfrontalière et transrégionale, et ses impacts négatifs sur la congestion du réseau routier et sur l'environnement, une préoccupation des territoires.
 - » La mobilité durable, un enjeu prioritaire pour les entreprises qui se développent
 - » Le covoiturage, une bonne manière pour les ménages de réduire l'impact de l'augmentation du coût des énergies.
- » **Une solution pour les territoires ruraux**
 - » Pour les territoires excentrés et moins bien dépourvus en transports publics, le covoiturage est un moyen efficace de diminuer les impacts négatifs de l'usage de la voiture



- » **Nouvelle dynamique grâce à un dispositif étoffé et légèrement remodelé**
 - » **Une évolution du ciblage**
 - » Un dispositif accessible aux seules entreprises suisses de l'Arc jurassien, avec le covoiturage comme cible principale, mais avec également une ouverture aux autres modes alternatifs
 - » **De nouvelles prestations proposées aux entreprises adhérentes :**
 - » Parmi les nouveautés : de l'accompagnement personnalisé, des outils de diagnostic et d'analyse, de nouvelles animations, l'accès à des formations, etc.
 - » **Un financement public - privé**
 - » A partir de 2023, l'adhésion des entreprises devient payante.
 - » Budget total : 160 KCHF (env. $\frac{3}{4}$ CH - $\frac{1}{4}$ F)

Objectifs d'atteindre 50 entreprises adhérentes pour lancer le programme

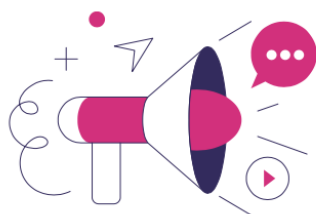


» Participation financière des entreprises pour ancrer le dispositif dans la durée

- Après plus de 10 ans de gratuité : contribution du secteur privé
- Montants visant à couvrir 20% des coûts effectifs du programme
- Tarif annuel par collaborateur et collaboratrice en fonction de la taille de l'entreprise
- Basée sur le nombre de collaborateurs et collaboratrices, la grille tarifaire est la suivante
 - **Nombre de collaborateurs/collaboratrices par site**
 - Jusqu'à 50 : CHF 300.- par an
 - De 51 à 250 : CHF 400.- par an
 - De 251 à 500 : CHF 500.- par an
 - Dès 501 : CHF 1.-/coll. par an



Prestations incluses dans la contribution annuelle



Supports de communication clé en main à destination des collaborateurs

Le dispositif accompagne les entreprises dans leur communication pour informer et sensibiliser leurs employés aux avantages de la pratique du covoiturage : convivialité, santé, économies financières et diminution de l'impact environnemental.



Animations en entreprise

Les stands d'information ont pour vocation de sensibiliser les collaborateurs au covoiturage et aux autres modes de mobilité durables. Chaque établissement peut bénéficier d'une animation par année. Des animations supplémentaires payantes peuvent être sollicitées.



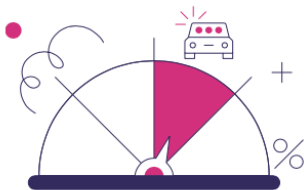
Challenge covoiturage annuel

Cet événement phare du dispositif est ouvert aux covoitureurs confirmés ou occasionnels. Il vise à faire découvrir ou renforcer la pratique du covoiturage par l'expérimentation concrète pendant une semaine.



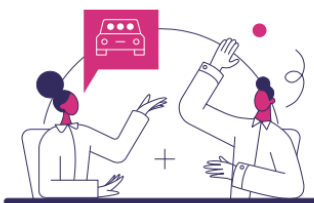
Mobility Jackpot

Le Mobility Jackpot est un jeu de loterie destiné aux entreprises pour encourager une mobilité responsable. L'outil en ligne est mis à disposition de l'entreprise qui alimente une cagnotte. Un tirage au sort hebdomadaire récompense un lauréat qui s'est rendu au travail autrement qu'en voiture individuelle !



Mesure du potentiel de covoiturage de l'entreprise

Cette fonctionnalité proposée par fairpark (une solution de gestion de la mobilité) permet de calculer et de visualiser simplement et rapidement le potentiel de covoiturage pour l'ensemble de l'entreprise et par collaborateur.



Comité de réflexion mobilité

Une fois par an, les promoteurs mobilité des entreprises partenaires d'une région sont invités à se réunir le temps d'une rencontre. Cet événement est l'occasion d'échanger entre pairs sur les expériences et bonnes pratiques en matière de mobilité.



Webinaires

Deux fois par an est organisée une rencontre en ligne destinée aux promoteurs mobilité pour traiter un sujet d'actualité, tels que l'électromobilité ou la responsabilité sociétale et environnementale en entreprise.



Bilan auto-évaluation

Cet outil en ligne permet d'établir en quelques minutes un score relatif à la gestion actuelle de la mobilité de l'entreprise. Cette auto-évaluation indique des pistes générales d'action et de mesures de mobilité à entreprendre pour faire évoluer positivement la gestion de la mobilité de l'entreprise.



Enseignements de l'évaluation 2022
Notamment suite au COVID



» Le contexte général

- » **Très défavorable jusque début 2022 du fait de la crise sanitaire**, de façon directe d'abord (confinements, peur de l'épidémie, distanciation sociale...) puis de façon indirecte (rupture d'habitude, croissance du télétravail, moindre priorité pour les entreprises confrontées à bien d'autres difficultés...). **Pendant deux ans, les actions de promotion et de communication qui sont le socle du dispositif n'ont pu être déployées que faiblement.** Les nouveaux embauchés dans les entreprises suisses, pourtant nombreux, n'ont pu être que peu sensibilisés.
- » **Plus favorable ensuite du fait de l'augmentation générale des prix et du coût des carburants en particulier.** Depuis le début du mois de janvier 2023, avec la mise en œuvre d'une prime covoiturage de 100 €, les frontaliers ont eu un intérêt financier direct à covoiturer, au moins de façon provisoire.

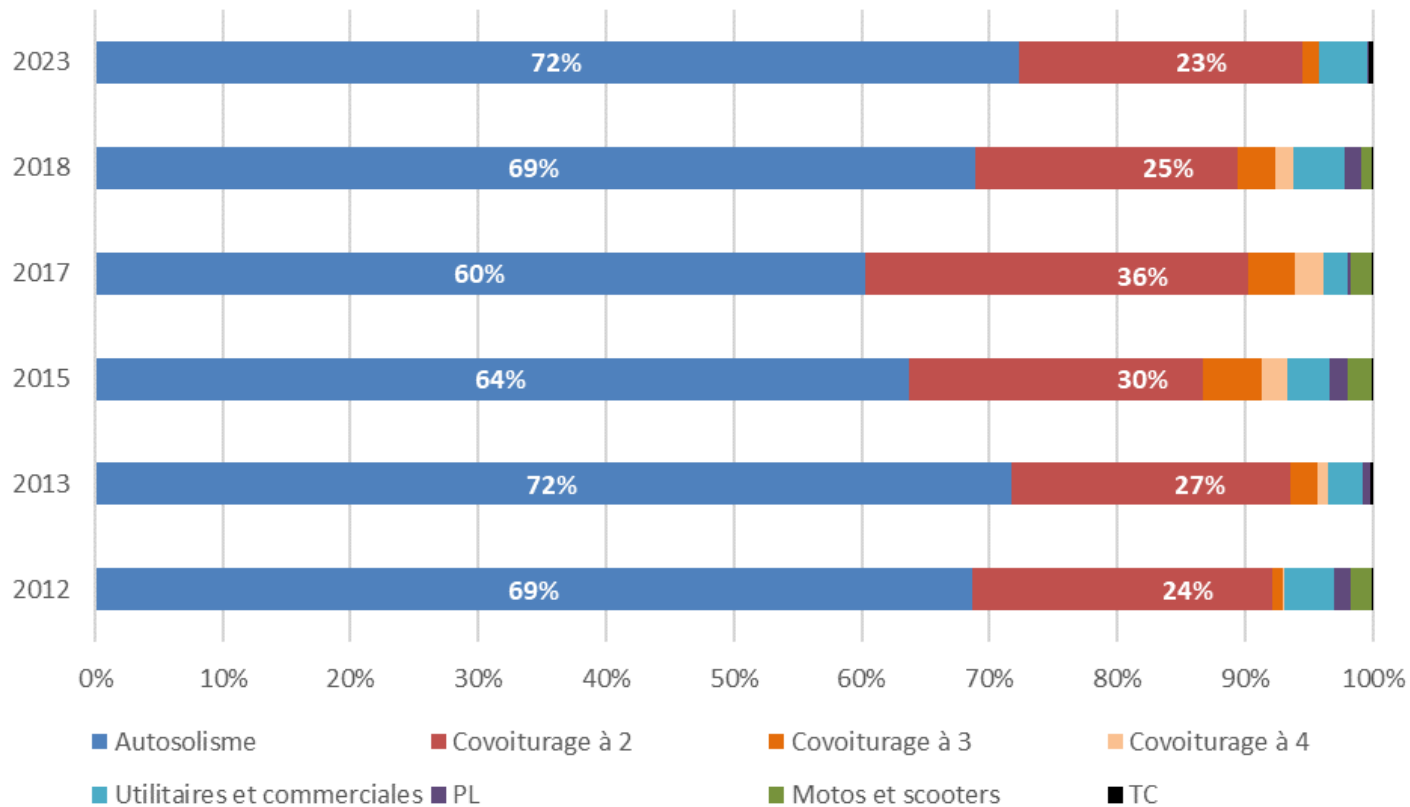
» Le télétravail

- » **Pratique en hausse entre 2019 et début 2023** pour environ 20% des salariés : 70% des entreprises proposent le télétravail à au moins ¼ de leur personnel.



» Evolution de la pratique en dehors du dispositif

» Appréciée par des comptages réalisés aux frontières⁽¹⁾ :

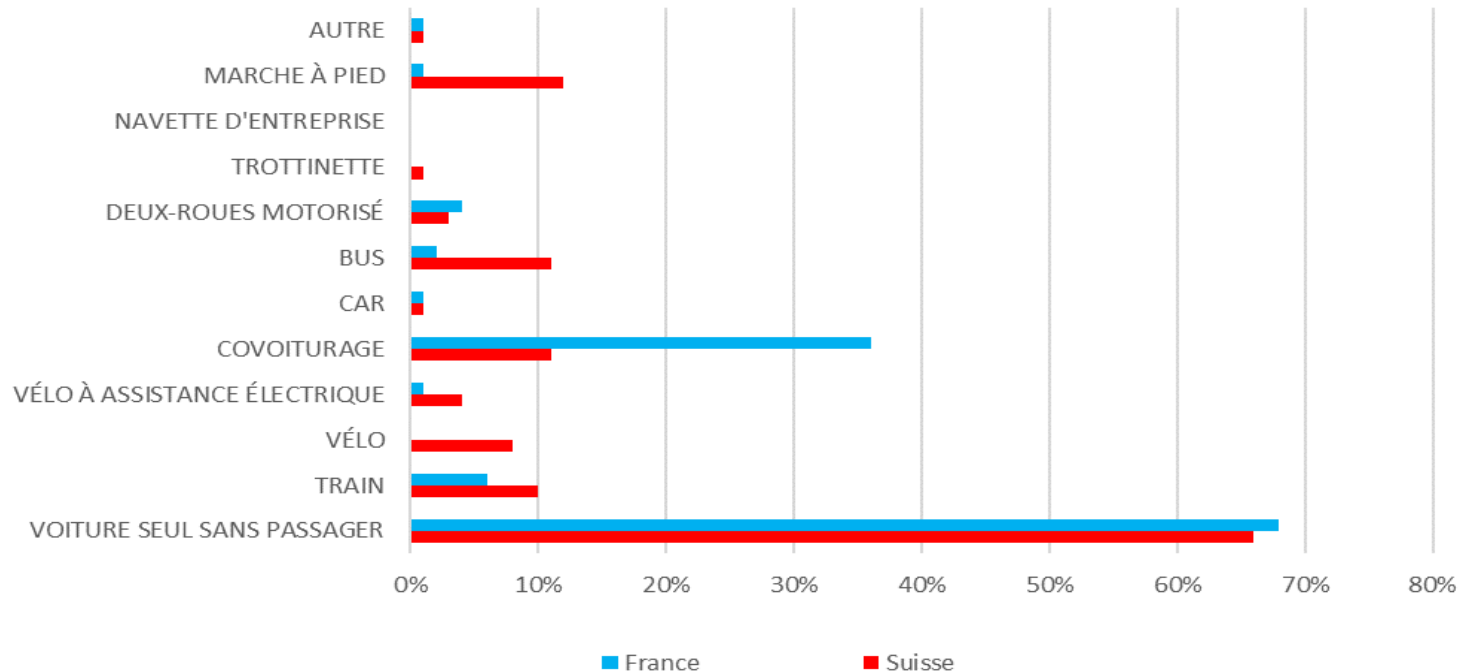


⁽¹⁾ NB : ces données ne concernent que les points de comptage pour lesquels nous disposons d'un historique depuis 2012



» Modes de déplacement des salariés des entreprises adhérentes

» 21% de covoitureurs, avec de grosses disparités par nationalité :

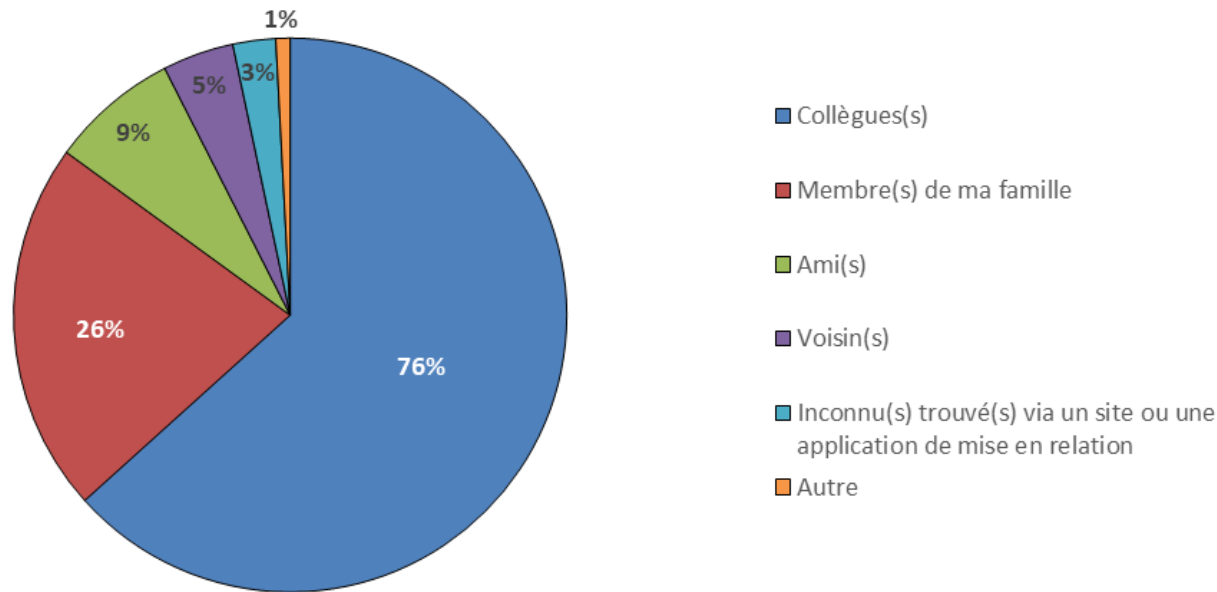


» Forte croissance du covoiturage par rapport à 2018, surtout parmi les frontaliers (23% vs 36%).

» La pratique du covoiturage est beaucoup plus faible dans le domaine de la santé et des soins que dans les autres secteurs d'activité.



- Typologie des équipages et organisation pratique
 - Avec une connaissance dans 96% des cas



- En porte à porte dans la moitié des cas, avec rendez-vous sur un parking dans 40% des cas (60% des cas pour les frontaliers)



Pourquoi les salariés ne convoitent pas ?

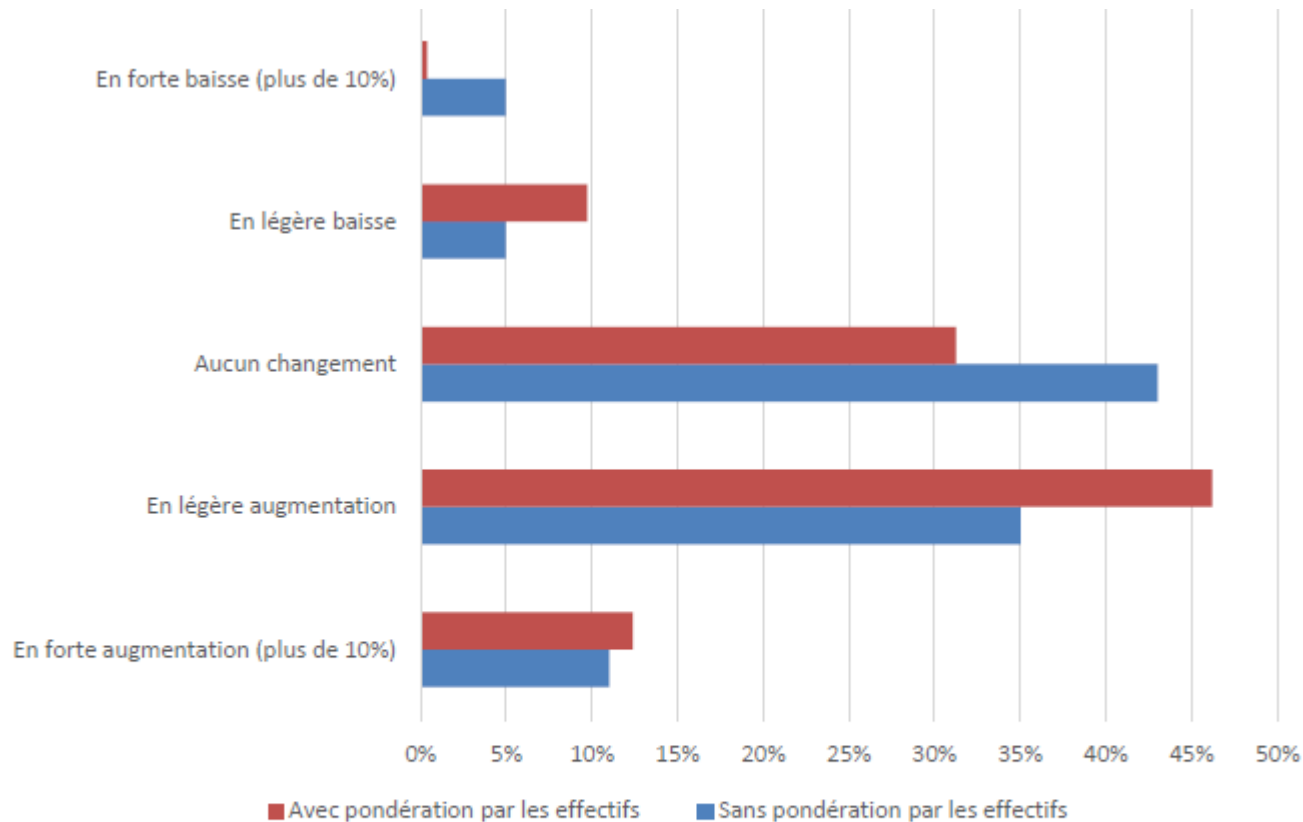


Pourquoi ne covoiturez-vous pas ?



Impacts du dispositif selon les entreprises adhérentes :

- D'une manière globale, la pratique a augmenté dans la moitié des entreprises adhérentes (de 45% à 60% selon pondération ou non par les effectifs).

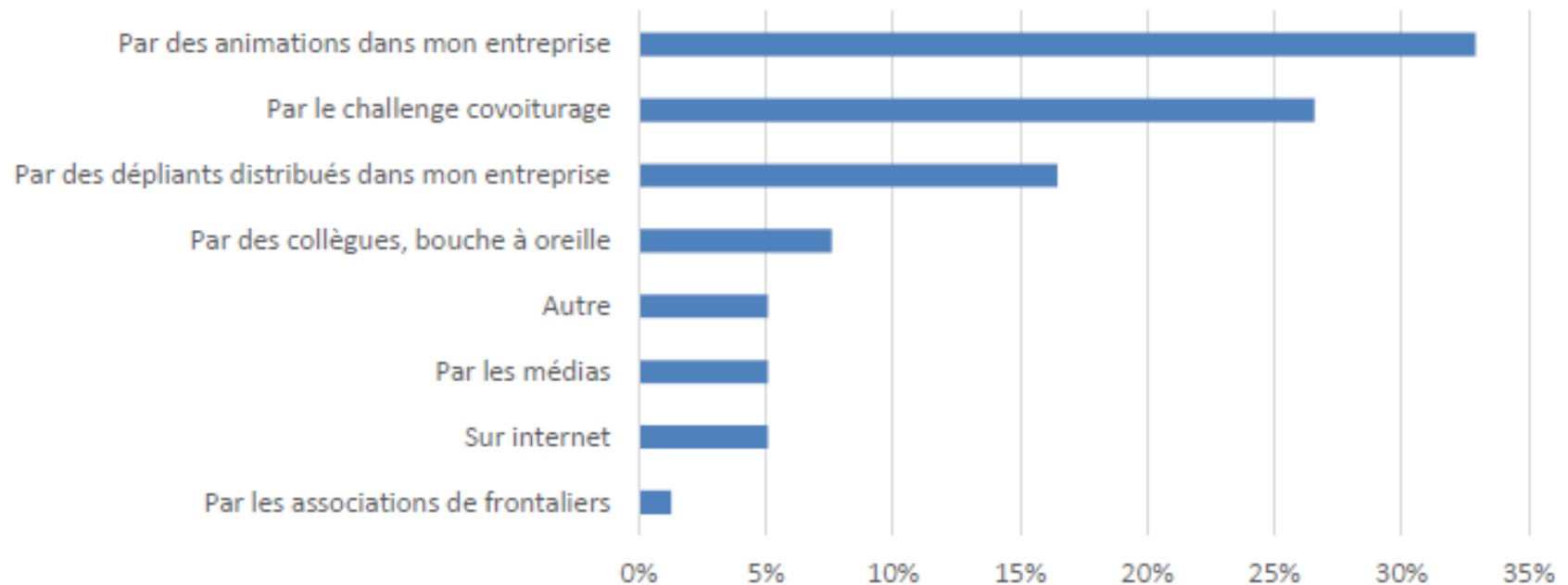


**Evolution de la part modale du covoiturage
entre l'adhésion au dispositif et aujourd'hui**



Connaissance du dispositif par les collaborateurs :

- La connaissance du dispositif s'est faite essentiellement par trois biais : les animations en entreprises (33%), le challenge covoiturage (27%) et les dépliants distribués au sein de l'entreprise (16%).



**Comment avez-vous entendu parler
du programme « Covoiturage de l'Arc jurassien » ?**



» Conclusions

- » **Des résultats très satisfaisants** : la part modale du covoiturage n'a pas retrouvé ses plus hauts niveaux historiques mais les niveaux observés dans les entreprises adhérentes sont très supérieurs à ceux observés aux frontières. **70% des entreprises jugent le dispositif efficace.**

- » **Principaux axes de travail pour la suite : déployer les actions 2023**
 - » Faire vivre les outils et en adapter certains
 - » Susciter une plus grande implication des entreprises
 - » Réaugmenter le nombre d'entreprises adhérentes : améliorer la prospection très chronophage

- » **Principaux axes de travail pour la suite :**
 - » Redéfinir le rôle de chaque acteur suisse pour qu'il y est plus d'implication et de lien avec les entreprises (notamment au niveau de la prospection)
 - » Inscrire le programme dans la durée sur une forme simple, adaptée au besoin et à la demande des entreprises => Peut-être simplifier les actions mais maintenir un niveau d'implication des entreprises

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



On y va ensemble ?

www.covoiturage-arcjurassien.com

Contact : Inès Maire-Amiot, chargée de mission transition énergétique au Parc naturel régional du Doubs Horloger
ines;.maire-amiot@parcdoubshorloger.fr ; 03 81 68 53 32



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES



RÉGION
NEUCHÂTEL
LITTORAL



JURA **CH**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE JURA

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



Kanton Bern
Canton de Berne

